



CARREFOUR GROUPE

FLASH INFO

CHEQUES - TRANSPORT ET MESURES LIÉES AUX TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 26 novembre 2018



Des revendications constantes



La CFDT - Carrefour demande l'ouverture de négociations sur la mise en place de chèques - transport et de plans d'accompagnement liés aux déplacements domicile ↔ travail des salariés du groupe.

Ceci dans le but de faciliter les trajets liés au travail et de limiter leur impact sur le pouvoir d'achat des salariés. Ces mesures devront cibler en priorité les salariés qui n'ont pas d'alternative à la voiture individuelle.

En effet, la transition énergétique ne peut être assurée uniquement par les salariés. Les entreprises et l'état doivent aussi y prendre leur part, c'est une question de justice sociale.

D'autre part, la CFDT a obtenu en 2018, la mise en place d'une « **carte salarié Carrefour** » qui doit être opérationnelle avant fin 2018. Elle permettra aux collaborateurs de bénéficier de réductions auprès d'enseignes partenaires.

La CFDT - Carrefour demande donc à l'entreprise, par le biais de ce dispositif, de négocier des avantages salariés auprès des différents fournisseurs d'énergie (fioul, électricité, gaz..).

En ce qui concerne la remise sur achats en vigueur actuellement dans le groupe sur les carburants (mesure positive obtenue il y a plusieurs années), la CFDT demande sa revalorisation.

Cela fait plusieurs années que la CFDT revendique des contreparties concernant la prise en charges des frais de transport des salariés (voir nos plateformes revendicatives).

Nous avons d'ailleurs déjà obtenu une remise sur achat sur les carburants dans les sociétés du groupe.

L'entreprise doit maintenant ouvrir un vaste chantier de négociation prenant en compte l'ensemble des problèmes de déplacement de ses salariés. Elle doit aussi faciliter les solutions alternatives (co-voiturages, abri-vélo, rechargement des véhicules électriques, transport en commun etc.).